

Le Directeur des Relations Territoriales Val-de-Marne et Paris

Affaire suivie par :
Valentin Aubourg
Chargé de mission Territoire
valentin.aubourg@societedugrandparis.fr

Julien Hocquet
Chargé de mission RSE et suivi des clauses
d'insertion professionnelle et d'accès des
TPE/PME
julien.hocquet@societedugrandparis.fr

Monsieur Christian Favier
Président
Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du département
21-29 avenue du Général-de-Gaulle
94054 Créteil Cedex

Saint-Denis, le 17 juin 2020

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 18 mai 2020, vous avez interrogé la Société du Grand Paris sur les conditions de reprise pour les personnes embauchées en contrat d'insertion sur les chantiers du Grand Paris Express, et plus particulièrement sur la situation des Val-de-Marnais.

Pilotant la construction du nouveau métro, la SGP est restée mobilisée ces derniers mois et réaffirme son plein engagement en faveur de l'insertion professionnelle sur ses chantiers. La SGP continue à s'engager avec les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) concernés, dans le cadre des clauses de responsabilité sociale, en consacrant a minima 5% des heures de main d'œuvre nécessaires à la réalisation du chantier aux personnes éloignées de l'emploi.

De même, sur ces questions d'emploi, d'insertion et de formation, nous sommes régulièrement en contact avec vos services, et les invitons aux différents comités de pilotage et comités techniques afin d'échanger sur l'évolution de la bonne réalisation des clauses dans nos marchés.

Au 1er mars 2020, la clause sociale d'insertion par l'activité économique a permis de réaliser près de 1,5 million d'heures en insertion sur les 2,35 millions d'heures contractualisées, soit 62% de l'objectif fixé sur l'ensemble des chantiers du GPE.

Les chantiers du Val-de-Marne, quant à eux, ont déjà permis la réalisation de 860 000 heures en insertion, soit plus de 57% des heures en insertion déjà travaillées à l'échelle du GPE. Au total, 1759 personnes, dont 692 Val-de-Marnais, ont déclaré avoir une activité en insertion sur l'ensemble des 19 lots de génie civil des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 auxquels il convient d'ajouter deux marchés systèmes de la ligne 15 Sud.

La répartition du nombre de personnes en insertion par EPT Val-de-Marnais depuis le début des travaux se décline comme suit :

- 180 habitants de l'EPT Paris Est Marne et Bois ;
- 106 habitants de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir ;
- 406 habitants de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Durant la période inédite d'arrêt temporaire de nos chantiers, certaines personnes ont pu, en chômage technique et/ou partiel, retrouver une autre activité. La collaboration entre la SGP, les EPT et les entreprises a été maintenue pour garantir le suivi des parcours et préparer au mieux la reprise des chantiers. Ainsi, les EPT avec lesquels nous avons signé des conventions de partenariat reprennent contact avec chacune des personnes en insertion. Dans le même temps, les entreprises continuent de relayer leurs offres d'emploi au fil de l'eau, notamment dans les secteurs du nettoyage, de la propreté et du gardiennage de chantiers. Enfin, les réunions de pilotage RSE, organisées tous les trimestres entre la SGP, les EPT et les entreprises ont continué à se tenir afin de permettre un recensement au plus proche des besoins des entreprises.

Au regard des premiers éléments dont nous disposons, il apparaît que les personnes en insertion sont d'ores et déjà majoritairement remobilisées sur nos chantiers. Pour les personnes qui n'ont toujours pas réintégré les chantiers, ces dernières bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec les référents de territoire pour préparer au mieux leurs retours sur les chantiers.

Enfin, la SGP continue de s'impliquer pleinement en faveur de l'emploi local et l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi en intégrant des clauses sociales d'insertion par l'activité économique dans chacun de ses nouveaux marchés.

Nos équipes se tiennent à la disposition de vos services pour vous apporter toutes les informations utiles afin de s'assurer de la mobilisation des personnes les plus éloignées de l'emploi sur les chantiers du GPE.

Demeurant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Deniz BOY

